

Lyon, le 29 août 2008

L'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
De l'Éducation Nationale du Rhône

A

Mesdames, Messieurs les Directeurs des  
écoles élémentaires publiques et privées.

**Division de l'Organisation Scolaire**

Bureau DOS 3  
Actions pédagogiques

VC/ACC n° 2008-275

Dossier suivi par :  
Viviane CHARMES

Téléphone :  
04.72.80.69-81

Télécopie :  
04-72-80-68-10

Mèl : [ce.ia69-dos@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-dos@ac-lyon.fr)

21, rue Jaboulay  
69309 LYON cedex 07

Site internet de l'IA  
<http://www.ia69.ac-lyon.fr>

**Objet : Projet de concours de Calendrier Européen.**

La circulaire de préparation de la rentrée, n° 2008-042 du 4 avril 2008, parue au BO n° 15 du 14 avril 2008, fixe dans son article 10, un objectif d'ouverture des écoles à l'Europe, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. Ainsi sont précisés les actions et le calendrier d'un "Parcours européen" qui pourra être mis en place dans les écoles à la rentrée scolaire.

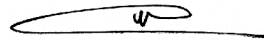
L'Inspection Académique du Rhône, en partenariat avec les associations Europe Directe et Eurodoc 69, organise à l'adresse des classes élémentaires, un concours sur le thème du dialogue interculturel dont vous trouverez le descriptif ci-joint.

J'attire particulièrement votre attention sur les points suivants :

- Modalités d'inscription : transmission à l'IEN de Circonscription du bulletin d'inscription joint, pour le **19 septembre, délai de rigueur.**
- Délais de réalisation : les productions sont à retourner à l'Association Europe Direct le **12 Décembre, délai de rigueur.**

Les écoles publiques pourront, au besoin, s'assurer du concours des Conseillers Pédagogiques Départementaux d'Arts Visuels.

Je compte sur un engagement aussi large que possible des écoles dans le Parcours Européen, qui permettra de construire, chez les élèves les bases d'une première éducation à la citoyenneté européenne.



Bernard JAVAUDIN

PJ : Notice descriptive "Parcours Européens"

Copie : IEN